

Une utilisation du podcast en HLP dans la perspective du Grand Oral

- Le podcast et son écoute peuvent servir de **support à une argumentation** menée par le professeur **lors d'un cours**. On demandera alors aux élèves de repérer la thèse soutenue, des arguments, les exemples employés ou développés dans le podcast. La restitution peut être **orale** ou écrite.
- On peut utiliser **deux podcasts** qui défendent des positions opposées pour inviter les élèves, après écoute des deux, à **créer deux argumentaires fondés dialectiquement** sur l'argumentation et la contre-argumentation. On peut redoubler le travail écrit par **des travaux oraux** en inventant un "tribunal" où chaque partie (de classe) devra défendre une position philosophique opposée comme devant un jury au Grand Oral (partie 2 du Grand Oral).
- Le podcast est présenté aux élèves en HLP pourrait être le **préalable à une évaluation** de la part de l'élève. Une **fiche d'évaluation** est donnée à l'élève pour qu'il évalue les contenus conceptuels, argumentatifs entendus dans le podcast. La fiche doit être remplie par les auditeurs avec des items précis sur le **fond** (concepts, arguments, exemples...) ou sur la **forme** (diction, intonation relative à la teneur de l'argumentation dans le cas **d'un cours de HLP** en Première sur *les pouvoirs de la parole*) ou les deux.
- L'écoute du podcast peut être le **préalable à un travail d'écriture philosophique ou littéraire** : travail individuel d'écriture (partie d'une dissertation ou exemplification pour une partie de l'explication d'un texte, arguments à reprendre dans le cadre d'une partie d'un exercice, mais on peut redoubler cet exercice écrit individuel par une **présentation orale** devant le groupe classe, dans un temps déterminé (**5 minutes comme au Grand Oral**).
- On peut **demande à l'élève de créer un podcast** sur des **contenus philosophiques ou littéraires**, sa prestation sera donc enregistrée, potentiellement présentée aux autres ou à son professeur, il pourra se **réécouter et se corriger** à la lumière des propos de ses camarades et des remarques de son professeur. Cela demande la création de l'enregistrement, sa correction par ses pairs ou le professeur de HLP. Cela forme à la préparation de la première partie du Grand Oral.
- La création de podcasts par l'élève comme **préalable à une mise en situation tendant vers l'improvisation**. Etre capable de rebondir, dans le dialogue sur les arguments de l'autre. Objectif : permettre à l'élève d'acquérir des **réflexes relatifs à des contenus argumentatifs nécessaires à la préapration et l'effectuation de la partie 2 du Grand Oral**.
- La création d'un podcast par l'élève comme **préalable à un argumentaire**, utilisable **pour le Grand Oral** où l'élève ne pourra disposer que d'un mémo comportant un nombre restreint d'éléments de mémorisation. Le podcast reposant sur des contenus philosophiques sera le **support de la fiche mémo** avec, comme potentialité d'être utilisé comme fiche de révision pour le Baccalauréat ou d'entraînement pour la préparation du moment de préparation (20 minutes) à l'examen du Grand Oral. On demandera à l'élève de repérer dans le podcast, la thèse de l'auteur, les arguments principaux, les exemples; repérages qu'il pourra reproduire pour sa fiche mémo..
- L'exercice de **transcription des arguments philosophiques** à partir de l'écoute (et réécoute) du podcast (exercice précédent) peut également devenir un support pour l'oral et permettre d'élaborer un exercice oral (où l'élève exposera ses résultats seul ou en groupe).

- L'exercice de réalisation du podcast par l'élèves peut **servir à prendre conscience de ce qu'est une paraphrase** (par exemple dans la réalisation de l'explication de texte) pour apprendre soi-même à éviter la paraphrase. Apprendre à éviter de paraphraser dans le fait d'interviewer ou savoir redonner la parole à autrui, phase nécessaire d'un dialogue (relatif à la partie 2 et 3 du Grand Oral).